



ACIS ASBL

Au rythme de votre vie

Bien grandir. Bien vivre. Bien vieillir.

Projet de Vie Institutionnel

Résidence L'Aurore
La Hulpe



L'Aurore

PROJET DE VIE INSTITUTIONNEL

Le « Projet de Vie Institutionnel » est un document légal imposé par la Région wallonne définissant les valeurs sur lesquelles reposent l'organisation ainsi que la philosophie de la résidence. Celui-ci permet aux résidents de préserver un sens à leur vie. Chaque personne accueillie est reconnue comme une personne à part entière et cela, quel que soit son statut, ses convictions philosophiques, son état de santé physique et/ou psychologique.

Outre les valeurs institutionnelles, ce document est donc un outil utile afin d'assurer l'intégration sociale et la qualité de vie des résidents. Il se veut évolutif et permettra de garantir le respect et le bien-être optimal de la personne âgée. Chaque maison de repos élabore son propre projet, l'évalue et l'adapte en fonction de l'ensemble de ses résidents afin d'offrir à chaque résident un accompagnement le plus personnalisé possible.

Le projet de vie institutionnel comprend également un plan de qualité avec divers objectifs d'amélioration choisis et évalués tous les deux ans par le directeur de l'institution en concertation avec les résidents et les membres du personnel.

Le résident doit pouvoir s'appuyer sur les structures que nous mettons en place pour trouver et ressentir de la dignité et du bien-être.

CONTENU

- ◆ Les valeurs de l'institution
- ◆ Les dispositions de la maison de repos par rapport aux résidents et à leur cadre de vie
- ◆ Les dispositions par rapport à l'accueil
- ◆ Les dispositions par rapport aux soins
- ◆ Les dispositions par rapport à l'hôtellerie
- ◆ Les dispositions par rapport aux animations
- ◆ Les dispositions par rapport au service technique
- ◆ Les dispositions par rapport au travail interdisciplinaire, incluant les formations
- ◆ La participation de résident et de sa famille

Introduction générale

Nos valeurs institutionnelles

L'ACIS

L'Aurore fait partie de l'Association Chrétienne des Institutions Sociales et de Santé (ACIS). Toute son approche consiste à mettre la personne au centre de son action (l'accessibilité à des services de qualité, la reconnaissance de toute dimension spirituelle, la primauté de la personne et sa dignité) dans le cadre des valeurs de respect de la personne humaine, de solidarité et de progrès social.

Respect de la personne humaine et de son développement	La solidarité	Le progrès social
L'ACIS se donne comme source de réflexion et d'action, le respect de la personne dans sa vie, dans ses projets, dans sa souffrance. Elle se veut également promotrice de l'épanouissement de l'homme par son intelligence, sa liberté, son travail.	L'ACIS regroupe ses institutions au sein d'une seule ASBL dans laquelle les pratiques de gestion des ressources humaines et de gestion financière privilégient la solidarité entre les institutions et leurs responsables.	L'Association se veut également acteur de progrès social en offrant à ses bénéficiaires un accompagnement optimal et à ses collaborateurs un emploi de qualité et motivant.

RESIDENCE L'AURORE

À la lisière du Brabant Wallon et de la forêt de Soignes, dans un écrin de verdure, la Résidence L'Aurore accueille, dans un cadre familial, 87 personnes âgées dont l'état de santé nécessite, à des degrés divers, une surveillance médicale et une aide pour les actes essentiels de leur vie quotidienne. Chaque personne est unique et ses

besoins le sont tout autant. La qualité de l'accompagnement bienveillant dépend de la qualité de soins, du confort de vie, de la maîtrise professionnelle, mais surtout du dévouement et de l'ambiance chaleureuse que l'on veut y développer.

Au-delà des soins pour tous, nous voulons également concentrer nos énergies et nos moyens sur une offre de services adaptés aux besoins de la personne âgée.



Le cadre de vie

Une maison de repos est avant tout un lieu de vie résidentiel où se côtoient intimité, rencontres et soins de la personne. C'est dans ce sens que la résidence l'Aurore s'organise.

Le hall d'entrée est un lieu de rencontre qui permet de se diriger vers la chapelle, le salon des invités, la salle à manger ainsi que vers l'ensemble des services administratifs : direction, secrétariat, ressources humaines et comptabilité. Soucieux d'assurer un accueil et un suivi de qualité, ces services agissent pour le bien-être des résidents, de leur famille et du personnel.

Les résidents sont accueillis en fonction de leurs besoins dans un des trois étages. Au rez-de-chaussée est située une unité sécurisée appelée « Les Cigales » destinée aux personnes désorientées. Ce lieu de vie accompagne principalement des résidents valides en perte d'autonomie psychique dans la gestion du quotidien. Les journées sont ritualisées afin de garantir des repères stables. Au premier étage, nous accueillons principalement des personnes ayant besoin de soins et une surveillance plus intense. Le deuxième étage quant à lui est destiné aux personnes plus valides et indépendantes.

Afin de garantir l'intimité du résident, les chambres sont individuelles et pourvues de leur propre salle de bain. Parce que l'entrée en maison de repos n'est pas toujours une question individuelle, pour une vie à deux, nous offrons quelques chambres de couple. Elles sont équipées du mobilier de base nécessaire au confort et aux soins du résident. Néanmoins, nous invitons chaleureusement le résident et sa famille à personnaliser leur chambre à leur goût en y amenant petits meubles et décorations qui leur permettront de créer un environnement familial tout en tenant compte des mesures de santé et de sécurité. Chaque chambre devient le domicile du résident. C'est pourquoi chaque personne est tenue de frapper à la porte, d'attendre une réponse avant d'y entrer. Dans ce sens, tous les membres du personnel veillent à respecter la vie intime, relationnelle et affective des résidents dans la mesure du possible.

Au rez-de-chaussée ainsi que le premier étage se trouvent des lieux de convivialité permettant ainsi à chacun de sortir de sa chambre et d'avoir un lieu de rencontre et d'activité.

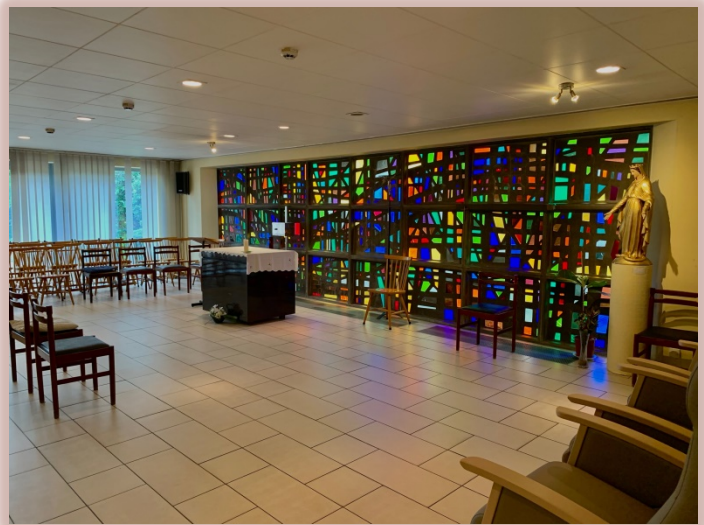
La résidence comporte plusieurs salles à manger, selon ses besoins le résident est invité à manger à la salle la plus adaptée.

La salle dédiée à la revalidation, est située au sous sol pour la kinésithérapie.

L'institution dispose d'un agréable jardin dont l'accès se fait par la cafétéria et est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le salon des invités permet aux résidents d'accueillir ses hôtes dans un endroit chaleureux en toute intimité. Les résidents accueillent leurs visiteurs de 11h à 20h afin de conserver une relation avec leur famille et leurs proches.

La vie spirituelle du résident est maintenue à l'Aurore. Elle propose également un accompagnement spirituel catholique aux résidents qui le souhaitent. Ces derniers peuvent participer du mercredi au samedi aux offices célébrés dans la chapelle. L'équipe d'aumônerie composée de bénévoles rencontre les résidents qui souhaitent être accompagnés dans leur cheminement par une écoute attentive.



Nous veillerons particulièrement à ce que ces valeurs spirituelles et morales soient respectées jusqu'à leur dernier souffle. Le médecin traitant ainsi que tous les membres du personnel accompagnent le résident dans le respect de ses volontés et de sa dignité.

L'Accueil

L'entrée en maison de repos est une décision qui n'est pas toujours évidente, encore moins lorsqu'elle est imposée par les circonstances de la vie. La qualité de l'accueil d'un futur résident et de sa famille est une contribution essentielle et indispensable à la réussite de son intégration. Le personnel est à votre service pour vous conseiller et répondre à vos questions. Du choix de notre conception en matière d'accueil et de prise en charge de nos résidents découlent nos comportements, nos gestes du quotidien, nos décisions et les objectifs de nos services.

Nous distinguons quatre types d'accueil : le premier contact, les premiers jours, l'accueil au quotidien et le suivi de l'accueil.

Le premier contact

Le premier contact, qu'il soit par téléphone ou lors d'une visite de l'établissement permet à la personne de se faire une idée globale de l'organisation de la maison, mais aussi d'être écoutée et rassurée.

Les premiers jours À l'Aurore

À l'arrivée, l'accueil du résident se fait par un personnel de l'accueil et un responsable infirmier qui l'accompagneront en chambre. Il est guidé vers sa chambre où il est présenté aux membres de l'équipe présente. Un membre de l'équipe prend le temps de s'entretenir avec le résident et sa famille. Nous tenterons de donner un aspect chaleureux et une dimension de domicile en lui offrant une carte de bienvenue ainsi que quelques produits de toilette. Lors de son premier repas, le résident est présenté aux personnes avec qui il partagera la table. Par la suite, afin de lui permettre de se sentir entouré, le nouveau résident sera également présenté au groupe lors de sa participation à sa première animation. De plus, à son arrivée le résident reçoit le document de « projet de vie institutionnel » qui est révisé chaque année.

L'accueil au quotidien

L'accueil se vit au quotidien dans les couloirs, au téléphone, dans les services et les lieux communs. La disponibilité, le ton de la voix, un sourire, une attention sont d'une

importance capitale pour que le résident et ses proches se sentent accueillis au jour le jour.

Le suivi de l'accueil

Afin d'accompagner et de comprendre au mieux le résident, un entretien est réalisé avec le résident et/ou sa famille, le directeur et la responsable des soins dans le premier trimestre après son entrée en maison de repos. Cette rencontre nous permet de nous adapter le plus adéquatement possible aux besoins, habitudes et attentes du résident et de sa famille.

Cet entretien offre la possibilité de déposer les ressentis, les craintes ou autres émotions qui pourraient entraver la bonne collaboration entre la famille et nos services. L'histoire de vie et le projet de vie personnalisé sont ainsi établis. Ce dernier donne un sens à ce que le résident souhaite vivre au sein de la maison de repos. Il permet également à l'équipe de mieux connaître le résident afin de s'adapter le plus adéquatement possibles aux besoins, habitudes et attentes du résident.

Le Résident, une personne à part entière

A l'Aurore, nous veillons à privilégier le degré d'autonomie (la capacité à choisir par soi-même) et d'indépendance (capacité à agir/faire sans l'intervention d'autrui) du résident. Le résident est unique parce qu'il a une histoire personnelle, des goûts, des besoins et des habitudes qui lui sont propres, chaque personne accueillie sera accompagnée de façon personnalisée. Le résident est au centre de nos préoccupations. Les actions, les décisions que nous prendrons seront établies dans le seul intérêt du résident, avec son approbation si cela est encore possible.

LE RESPECT DE L'INTIMITE ET DE LA SINGULARITE

Dans les habitudes de vie, nous tentons au maximum de prendre en compte les rythmes de vie de la personne. Le lever et le petit-déjeuner sont particulièrement organisés avec souplesse, en tenant compte des habitudes de chaque résident.

Une attention particulière est portée à la relation pendant les soins. Ils sont l'occasion d'accompagner le résident dans la réalisation des gestes du quotidien. Nous veillons à stimuler les capacités de la personne lorsque cela est encore possible. Nous favorisons le « Faire avec » plutôt que « Faire à la place ».

Le résident a le droit de décider en toute liberté de l'orientation de ses soins, du choix de son médecin et de ses activités. Nous veillerons particulièrement à ce que ses valeurs spirituelles soient respectées jusqu'à son dernier moment.

La personne est appelée par son nom de famille ou le nom de son choix. Nous vouvoyons la personne en tout temps, sauf à la demande du résident et en accord avec ses proches.

Respecter la pudeur et l'esthétique de la personne est une évidence. Tout est mis en œuvre pour redonner ou maintenir une image valorisante de la personne.

LA PARTICIPATION DU RESIDENT ET DE SA FAMILLE

Les résidents et leur famille sont des acteurs importants dans la vie de la résidence. Cette relation avec les familles vise à optimiser les conditions de vie des résidents et

leur bien-être. En ce sens, la présence et la participation des familles aux diverses fêtes et activités favorisent l'intégration et la convivialité. Leurs interpellations permettent également d'améliorer la qualité de l'accompagnement.

Le conseil des résidents

Tous les trois mois a lieu un conseil des résidents. Le conseil est un lieu d'échanges, composé de résidents ou de leurs représentants et/ou de membres de leur famille. Le conseil des résidents donne des avis et fait des suggestions, notamment au sujet du fonctionnement de l'établissement, de l'organisation des services, du projet de vie et des activités d'animation afin d'améliorer la qualité de la vie de la maison. Notre institution donne de l'importance à ce conseil, ce qui permet de rendre le résident acteur en lui permettant de s'exprimer. Il préserve ainsi sa liberté d'expression. Quelques semaines avant le conseil, une réunion préparatoire est mise en place par l'animation. Avec l'aide d'un animateur, les résidents préparent les sujets qu'ils aimeraient aborder. Cet animateur sera leur porte-parole au conseil. Le directeur et les responsables des différents services (cuisine, entretien, nursing, technique) assistent à ce conseil et répondent aux personnes présentes. Sur base des plaintes ou souhaits, l'équipe amène des propositions qui sont retenues par un système de vote par les résidents.

Après chaque réunion du conseil des résidents, il est établi un rapport affiché à l'accueil consultable par les résidents et les membres de leur famille.

Collaboration avec les familles

Le personnel de l'Aurore considère les familles comme des partenaires. Les équipes, notamment les équipes soignantes et paramédicales apprécient de collaborer avec les familles des résidents. Les multiples informations échangées permettent un accompagnement davantage personnalisé dans le respect des habitudes du résident. L'échange d'informations avec les familles favorise également un climat de confiance.

Les réunions à la demande de la famille

À tout moment, la famille peut prendre rendez-vous avec un responsable de service afin de clarifier certaines observations ou demandes.



Les dispositions

Bien que la qualité des soins soit reconnue à l'Aurore, nous veillons à l'améliorer chaque jour. Différents moyens et outils sont à notre disposition pour œuvrer dans ce sens notamment l'accueil de la maison (présenté plus haut), nos qualités dans la prise en charge des soins, l'équipe d'entretien, l'équipe cuisine, le service technique et les animations. L'Aurore propose également des services de coiffure et de pédicure, les renseignements peuvent être demandés à l'accueil.

LES SOINS

Le personnel se doit d'être humain et authentique dans ses relations. L'humanité, la disponibilité, la politesse, la bienveillance et l'empathie sont des savoirs-être que nous tenons à mettre en avant.

Les soins sont réalisés en collaboration avec les médecins traitants et le médecin coordinateur afin de prodiguer des soins de qualités, qui respectent les directives médicales

L'équipe de soins est dirigée par la responsable nursing et trois responsables de service,	Elles veillent au bien-être des résidents grâce à un accompagnement humain et respectueux, à des soins adaptés aux besoins du résident, à une solidarité interdisciplinaire ainsi qu'une bienveillance
Transmission des informations	Elles sont partagées oralement aux collègues aux différents changements d'équipes. Toutes les observations sont consignées dans un suivi écrit quotidien du résident dans le système informatique de l'institution.
Formations et réunions d'équipe	Elles sont organisées en interdisciplinarité tout au long de l'année afin de répondre au mieux aux besoins du résident tant dans l'accompagnement que dans les soins. Les formations sont organisées en collaboration avec le médecin coordinateur.

Les réunions « comité de nursing »	Réunissent les différents responsables de services autour du directeur. Leur objectif est d'établir une ligne de conduite commune et de prendre les décisions en lien avec l'organisation de l'établissement
Rendez-vous médicaux	Le résident est libre de choisir son médecin traitant qui travaillera en collaboration avec l'équipe de soin et le médecin coordinateur afin de garantir des soins de qualité.
Réflexion et évaluation	Des réunions pluridisciplinaires permettent d'améliorer l'accompagnement à offrir à la personne. Pour chaque résident, un projet de vie individuel est élaboré à l'entrée du résident en concertation avec le résident, la famille, le médecin traitant et l'équipe et réévalué périodiquement.

Pour chaque résident, le plan de soins et les observations sont complétés quotidiennement, systématiquement.

Les soignants veillent à l'adaptation des soins en fonction du projet d'accompagnement et de soins personnalisés. L'équipe tient compte de l'évolution des besoins quotidiens du résident, grâce à un savoir-faire, une mise en



application par des personnes référentes dans différents domaines, comme les soins de plaies, les soins palliatifs, la manutention, la désorientation, l'incontinence, les contentions, la qualité, la nutrition, nous aident à répondre aux besoins de la personne.



L'équipe soignante accompagne les résidents jusqu'au dernier moment de la vie, en veillant au confort et à l'écoute. L'Aurore collabore également avec des plates-formes de concertation en soins palliatifs, l'ASBL Pallium et Domus qui aident l'équipe dans la prise en charge des résidents. Ensemble, ils veillent aux différents besoins de la personne et tentent de garantir au résident, à sa famille ainsi qu'au personnel un soutien dans cet accompagnement.

L'ÉQUIPE CUISINE

Le repas est un moment important. Il est à la fois un point de repère dans la journée du résident, mais il est surtout un moment de plaisir et de convivialité. Le repas de midi est donc pris, pour la majorité des personnes, à la salle à manger : lieu de rencontre et de vie sociale.

La cuisine est prise en charge, au sein de la maison de repos, par un cuisinier professionnel et son équipe qui auront à cœur d'offrir une nourriture de qualité, équilibrée et variée au rythme des saisons. Une attention particulière est portée à la qualité des aliments et aux normes HACCP (« Hazard Analysis - Critical Control Point »). L'HACCP est la méthode de référence actuelle, qui permet d'assurer la sécurité hygiénique des produits alimentaires de manière préventive.



La dénutrition chez la personne âgée est un point sensible que nous tentons de combattre au quotidien. La diététicienne évalue mensuellement l'état nutritionnel de chaque résident et met en place des moyens pour la contrer.

Des bilans diététiques et logopédiques sont réalisés afin de proposer le plan alimentaire le plus adapté à la personne.

Des occasions particulières et traditionnelles (repas à thème, buffet, Noël, fête des Pères, des Mères) permettent aux résidents de partager un moment privilégié avec leur famille.

L'EQUIPE DE L'ENTRETIEN

L'état de propreté de la maison montre le souci apporté au respect de la personne hébergée et aux familles qui leur rendent visite. Ce service assure un cadre de vie agréable et fonctionnel, le confort et la sécurité de chacun au sein de la maison de repos.

L'équipe d'entretien assure, de manière quotidienne, l'entretien des chambres et des lieux de vie du résident. Une collaboration étroite avec les soignants est requise. Le nettoyage des chambres ne débute que lorsque les soins sont terminés.

LE SERVICE TECHNIQUE

Le service technique assure le bien-être, le confort et la sécurité de chacun au sein de l'Aurore. Il répond aux demandes et aux besoins du résident et des membres du personnel afin de garantir et maintenir un cadre de vie agréable et fonctionnel.

LES ANIMATIONS

L'action thérapeutique médicale n'est pas la seule réponse aux besoins de la personne âgée. Se mobiliser dans son environnement, retrouver ses actes de vie s'avère un élément essentiel à son bien-être. L'animation est envisagée dans nos services comme l'ensemble des comportements, des initiatives qui contribuent au « mieux-être » et à la qualité de vie au quotidien. Animer c'est aider le résident à s'animer, c'est donner du temps en respectant les rythmes de chacun, insuffler la vie et lui donner du sens. Les activités offrent une ouverture sur le monde extérieur et rythment le quotidien. Lieu d'interaction, elles permettent les échanges entre les

résidents et rompent ainsi l'isolement.



Nous proposons des semaines et des dîners à thème, des excursions, des ateliers cuisine, des groupes de discussions, des jeux de société, la gymnastique, des ateliers d'équilibre, des jeux de réflexion et de stimulation. Les animateurs sont présents tous les jours de la semaine afin d'offrir, par

leur présence, un cadre de vie rassurant où l'on peut se retrouver pour passer un agréable moment. Le week-end, ces derniers sont présents pour soutenir les résidents plus dépendants.

Les activités sont variées afin que tout un chacun puisse, à différents moments de sa vie, trouver des animations susceptibles de lui convenir. L'animation se veut être le moyen de mettre une âme dans la maison. Elle est un outil précieux pour préserver l'autonomie et l'indépendance la personne.

Chaque animateur est référent d'une quinzaine de résidents auprès de qui il se présente les premières semaines de son arrivée. L'objectif de la rencontre vise à présenter l'ensemble des activités possibles dans la maison et à déterminer avec le résident ce à quoi il souhaite participer. Lors de cette rencontre, chaque résident ou son représentant aura la possibilité de parcourir le projet d'accompagnement et de soins personnalisés. Le référent sera bienveillant quant à l'adaptation du résident dans l'établissement et à son intégration auprès des autres résidents si tel est son souhait.

S'installer en maison de repos marque une rupture avec la « vie d'avant ». C'est pourquoi, l'Aurore accueille des bénévoles afin de partager avec les résidents des moments d'échange, apporter une présence, une écoute, un soutien aux résidents une complicité au travers de diverses activités, en leur rendant visite ou en partageant des moments de divertissement (jeu, lecture, promenade,..).



Les accompagnements de kinésithérapies, ergothérapies et logopédies sont également compris dans les animations collectives. Elles préservent un maximum l'autonomie et l'indépendance des résidents, mais aussi leur estime d'eux même, en maintenant un niveau physique et cognitif propre à chacun, tout en suscitant les échanges entre eux.



LE TRAVAIL INTERDISCIPLINAIRE, INCLUANT LES FORMATIONS

L'équipe inclut tout le personnel dans la complémentarité des rôles et le respect des compétences de chacun. Tous ensemble, nous visons à la satisfaction maximale de chaque résident et au maintien de son autonomie.

Afin d'offrir le meilleur accompagnement, chaque membre du personnel a l'obligation de se former. Ces formations visent à amener chacun vers une réflexion sur sa pratique professionnelle, un apprentissage ou une amélioration de la maîtrise de techniques. L'objectif étant d'acquérir des comportements toujours plus adéquats. Une majorité de ces formations sont données à l'ensemble des équipes concernées afin qu'il en découle une façon de travailler harmonieuse. La personne responsable de la qualité cible les formations adéquates en fonction des besoins du terrain.

Les Cigales

Le service réservé aux résidents présentant des troubles cognitifs

« Les cigales » est une unité de vie située au rez-de-chaussée destinée aux personnes désorientées. Cette unité sécurisée accompagne 13 résidents principalement valides en perte d'autonomie psychique dans la gestion du quotidien. Le service est entièrement sécurisé afin de permettre aux résidents de se mouvoir le plus librement possible. Les journées sont ritualisées afin de garantir des repères stables. Une infirmière est responsable du service et est accompagnée d'un éducateur référent, d'une équipe de soignantes, d'animateurs et d'un kinésithérapeute. Les résidents disposent de leurs propres activités et d'un accès direct vers un jardin où ils peuvent se promener en toute sécurité.

L'accompagnement au sein de ce service est flexible et en constante adaptation. L'accent est mis sur les capacités préservées des personnes plutôt que sur leurs difficultés. Nous accordons également une grande importance à la préservation des facultés décisionnelles des résidents, peu importe les difficultés qu'ils rencontrent. L'objectif est de préserver le plus possible les capacités des personnes désorientées tout en tenant compte de leur histoire de vie (habitudes, loisirs,...).

LES VALEURS DE L'UNITE

LE RESPECT DE LA PERSONNE HUMAINE ET DE SON DEVELOPPEMENT

L'accompagnement est personnalisé aux résidents en fonction de leurs histoires de vie et leurs préférences. L'accent est mis sur la qualité relationnelle des soins.

L'AUTONOMIE

Les capacités sont stimulées, l'environnement et leurs activités sont adaptés en fonction de leurs envies, besoins et rythmes. L'organisation des journées est flexible.

LA SOLIDARITE

Le travail d'équipe, la collaboration avec les proches est primordiale lorsqu'on travaille avec des personnes présentant des troubles cognitifs.

LES PROJETS INDIVIDUALISES

Au sein de l'unité, des projets de vie individuels propres à chaque résident sont créés.

Ces projets ont plusieurs objectifs :

- ◆ Faciliter et maintenir l'intégration de la personne âgée dès son arrivée dans la maison jusqu'à sa fin de vie
- ◆ Redonner un rôle social à la personne désorientée
- ◆ Garantir le respect et le bien-être de la personne
- ◆ Renforcer la cohésion d'équipe en valorisant chaque corps de métier (équipe soignante et paramédicale).
- ◆ Se focaliser sur ce que la personne est capable de faire plutôt que sur les déficits tout en prenant en compte son histoire de vie et ses besoins.

Ces projets se réalisent en trois étapes et évoluent tout au long de la vie du résident au sein de l'unité.

1. La récolte des histoires de vie à l'aide des proches de la personne pour permettre à l'équipe de mieux la connaître
2. L'évaluation des capacités des personnes pour pouvoir trouver des activités qui sont accessibles
3. Création des projets pour chaque résident en équipe

Objectif général n°1 : renforcer l'autonomie et l'indépendance des résidents

PLAN DE QUALITE DE L'UNITE DES CIGALES

OBJECTIF GENERAL N°1 : RENFORCER L'AUTONOMIE ET L'INDEPENDANCE DES RESIDENTS

Sous objectif 1 : Création d'un environnement de vie adapté aux résidents

Action 1 : sensibilisation et création d'un environnement de vie adapté aux résidents

Qui : toute l'équipe

Action 2 : réalisation des pictogrammes expliquant le lieu de vie et le déroulement de la journée. Ces pictogrammes seraient installés sur des supports disposés aux endroits adéquats dans les lieux de vie.

Qui : animateur référent

Action 3 : mise en place d'une signalétique adaptée (image, écriture) afin de favoriser l'autonomie et l'utilisation spontanée des lieux et du matériel.

Qui : animateur référent

Action 4 : promouvoir un environnement adapté afin de faciliter le déplacement, la manipulation du matériel et la réalisation des gestes du quotidien (mobilier, organisation spatiale) □ tableau des tâches

Qui : équipe pluridisciplinaire

Action 5 : garder la personne en autonomie avec de la gym plusieurs fois par semaine

Qui : animateur et kinésithérapeute

Action 6 : stimuler l'auto-occupation des résidents

Qui : ergothérapeute, animateurs

Action 7 : acheter des « boîtes à activités » en adéquation avec les intérêts/ capacités des résidents

Qui ergothérapeute, animateurs, personnel soignant

Action 8 : mettre à disposition les boîtes à activités sensorielles et manuelles afin de stimuler l'auto occupation des résidents

Qui : Ergothérapeute, animateurs

Action 9 : sensibiliser et responsabiliser les résidents à l'utilisation du matériel

Qui : Ergothérapeute, animateurs

Action 10 : proposer une auto-évaluation du projet

Qui : référent dément

Action 11 : réévaluer les activités selon les besoins et les intérêts des résidents

Qui : ergothérapeute, animateurs

Sous-objectif 2 : Maintenir les fonctions cognitives et sensorielles

Action 1 : Organisation d'un accompagnement à effet thérapeutique par la réalisation d'activités individuelles ou collectives, adaptées aux objectifs de prise en charge (snoezelen, activité de réflexion, gym douce, stimulation mémoire, etc.)

Qui : équipe d'animation

Action 2 : mise en place de toilettes thérapeutiques afin de maintenir ou réhabiliter les capacités fonctionnelles

Qui : ergothérapeute et éducateur

Action 3 : exploiter les 5 sens en stimulant le résident dans diverses activités notamment avec des balades extérieures quand le temps le permet, faire venir un chien, un musicien, proposer une fois par mois atelier culinaire, etc.

Qui : équipe d'animation, kinésithérapeute, responsable paramédical

Sous objectif 3 : Maintenir le bien-être du résident

Action 1: stimuler le résident avec des activités plus spécifiques comme un bain de confort, un chat robot

Qui : équipe d'animation

Action 2: Mise en place d'un mini conseil de résidents adaptés (les interroger sur les animations, nourriture) pour leur permettre de créer un lieu où déposer les frustrations et souhaits (mini groupe de parole)

Qui : animateur référent

Action 3: Respecter les rituels de vie des résidents en s'adaptant à leurs envies et besoins

Qui : équipe soignante, équipe d'animation, équipe d'entretien

Action 4: sensibilisation lors des réunions (l'attitude adéquate à avoir)

Qui : Référent démence, animateur référent et infirmière référente

Action 5: informer les familles des actions entreprises

Qui : Référent démence, animateur référent et infirmière référente

OBJECTIF GENERAL N°2 : COLLABORATION AVEC LA FAMILLE POUR LE BIEN-ETRE DU RESIDENT

Sous objectif 1 : préparation de l'arrivée du résident

Action 1: explications des moyens mis en place pour l'accompagnement spécifique du résident

Qui : le personnel de l'accueil

Action 2: visite des lieux et explications sur le fonctionnement des lieux d'accueil

Qui : personnel de l'accueil

Action 3: demande de rédaction du PSPA à la famille de la personne concernée

Qui : référent animation

Action 4 : réalisation d'une brochure décrivant le service

Qui : référent démence, référent animateur, responsable infirmier

Action 5 : réalisation d'un projet de vie institutionnel spécifique à l'unité de vie

Qui : référent démence

Sous objectif 2 : Accompagner les familles et les proches

Action 1 : être à l'écoute des familles et rester une personne de référence

Qui : Animateur référent, infirmière référente et référent démence

Action 2 : Réunir les familles accompagnantes avec un personnel soignant formé pouvant répondre aux questions et donner des informations sur la déficience

Qui : infirmière référente

Action 3 : organiser des groupes de paroles/ d'échanges permettant la formation/ sensibilisation des familles

Qui : médecin coordinateur ou service externe

Action 4 : réunion ou rapport du suivi médical tous les x temps afin de gérer et prévenir les manifestations comportementales

Qui : Infirmière référente, animateur référent et référent démence

OBJECTIF GENERAL N°3 : SOUTENIR LES EQUIPES SOIGNANTES ET PARAMEDICALES

Sous objectif 1 : Améliorer la connaissance du résident et de son histoire

Action 1 : rencontrer et questionner les familles afin d'investiguer les histoires de vie

Qui : personnel de l'accueil

Action 2 : suite à la récolte d'informations à l'entrée, rédiger les histoires de vies

Qui : personnel de l'accueil

Action 3 : réalisation des pictogrammes expliquant le lieu de vie et le déroulement de la journée.

Qui : référent animateur

Action 4 : afficher les pictogrammes aux endroits adéquats dans les lieux de vie

Qui : équipe animation

Sous-objectif 2 : Amélioration des outils de transmissions et circulation de l'information

Action 1 : réalisation d'un mindmap sur base des histoires de vie. Création d'un support imagé (style mind-mapping) regroupant les informations sur l'histoire de vie et le PSPA de chaque résident

Qui : référent dément, ergo + éducateur

Action 2 : solliciter l'aide des familles pour réaliser le support imagé

Qui : Référent démence, éducateur

Action 3 : Avoir l'approbation des familles concernant les informations partagées

Qui : Référent dément + ergo + éducateur

Action 4 : afficher le support dans la chambre du résident qui choisira ce qu'il souhaite partager publiquement avec l'équipe et ses visiteurs

Qui : référent démence, ergo + éducateur

Action 5 : Rédaction de la synthèse en format informatisé accessible à tous

Qui : référent dément, ergo et éducateur

Action 6 : Informer l'équipe sur l'existence, l'utilité et la localisation de ces outils (réunion)

Qui : référent démence, ergo + éducateur

Action 7 : évaluer les projets de vie en équipe

Qui : toute l'équipe

Sous-objectif 3 : soutenir l'équipe dans la mise en place d'activités adaptées et porteuses de sens

Action 1: sensibilisation lors des réunions

Qui : Référent dément, ergothérapeute

Action 2: Permettre à l'équipe paramédicale d'échanger avec d'autres professionnels de santé notamment en allant à la rencontre d'autres maisons de repos et de soins.

Qui : animateur référent et responsable paramédical

Action 3: permettre l'accès à la formation pour toute l'équipe

Qui : Responsable formation et référent démence